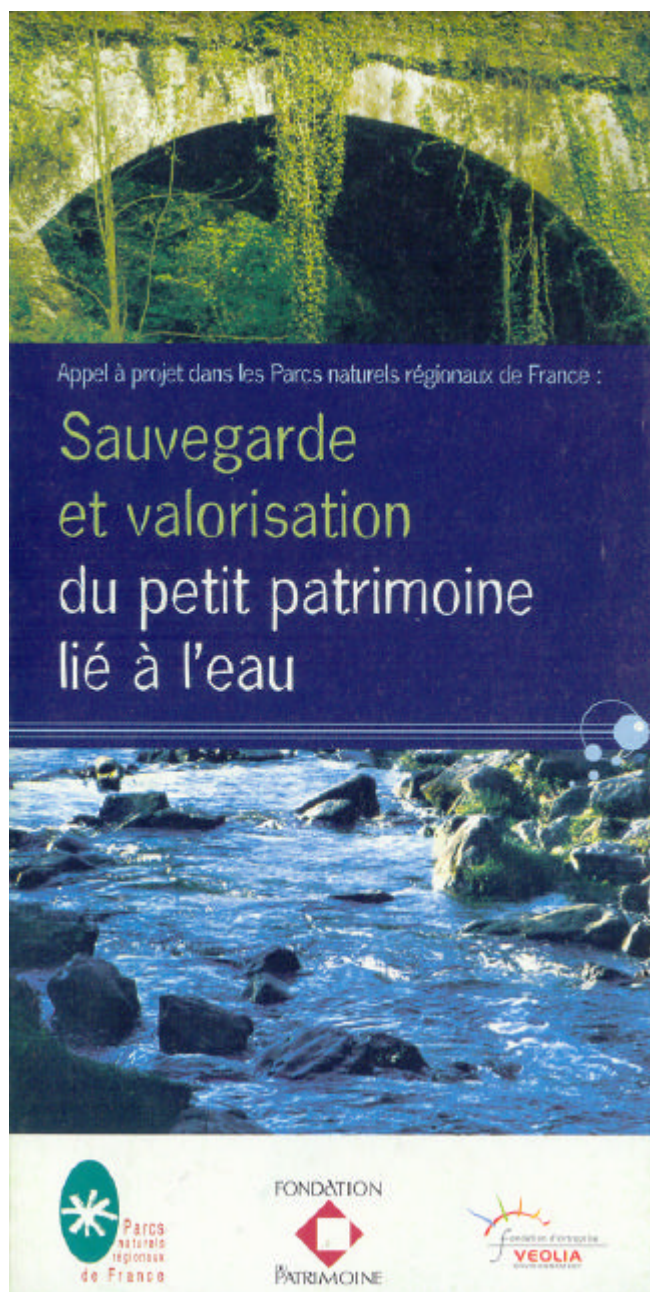


**Partenariat entre la Fondation VEOLIA Environnement,  
la Fondation du Patrimoine  
et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux**



**Bilan du partenariat (2006 – 2010)**

# SOMMAIRE

<b>Economie générale du dispositif</b>	<b>p.5</b>
<b>Bilan financier du partenariat</b>	<b>p.7</b>
<b>Localisation des projets soutenus</b>	<b>p.9</b>
<b>Les principales caractéristiques des projets soutenus</b>	<b>p.10</b>
<b>Les projets soutenus dans le...</b>	
<b>... PNR du Lubéron :</b>	<b>p.11</b>
1. Le lavoir de Vachères	
2. L'aqueduc du Couloubrier à Rustrel	
3. Le Pont de La Lèche à Pierrerue	
4. La Fontaine de l'Ange à Pertuis	
<b>... PNR des Volcans d'Auvergne :</b>	<b>p.13</b>
5. La scierie Roux à La Tour d'Auvergne	
6. Le Moulin de la Tranchère à Ceyrat	
7. Le pont d'Anthony à Cézens	
8. Le petit patrimoine lié à l'eau de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise	
<b>... PNR des Landes de Gascogne :</b>	<b>p.15</b>
9. Le lavoir de Vert	
10. Le lavoir de Bernet à Belin-Beliet	
11. Le lavoir de Garein	
<b>... PNR de Lorraine :</b>	<b>p.16</b>
12. L'égayoir de Rambucourt	
13. Le lavoir de Bernécourt	
<b>... PNR du Haut-Jura :</b>	<b>p.17</b>
14. La Fontaine Neuve de Chau des Crotenay	
15. Le Pont du Chapy à Septmoncel	
16. Captages d'eau à La Rixouse	
<b>... PNR Loire - Anjou – Touraine :</b>	<b>p.18</b>
17. Le lavoir des Fontaines d'Ozon à Huismes	

... PNR de la Montagne de Reims :	p.18
18. Le lavoir de Jouy-les-Reims	
... PNR de Normandie-Maine :	p.18
19. Le lavoir de Courgains	
... PNR du Vexin français :	p.19
20. Les lavoirs de Vienne-en-Arthies	
21. Le lavoir Saint-Caprais	
... PNR de la Brenne :	p.19
22. Le Moulin de Concremiers	
... PNR du Massif des Bauges :	p.20
23. Le pont de la Rongère à La Thuile	
24. Le Grand Pont de Seythenex	
... PNR de la Forêt d'Orient :	p.20
25. Le Moulin de Larrivour	
... PNR des Vosges du Nord :	p.21
26. Le lavoir de Mulhausen	
27. Le Moulin du Miellenot à Servance	
28. Le barrage du moulin de Schoenbourg	
... PNR du Verdon :	p.22
29. Le Moulin de la Fulie	
30. La « Grande Fontaine » de Saint-Martin de Brômes	
... PNR de la Vallée de Chevreuse :	p.23
31. Lavoir à Chevreuse	
32. Petit pont à Chevreuse	
33. Lavoir Séchoir de Chevreuse	
... PNR Périgord Limousin :	p.24
34. Puits à La Vilote	

35. Lavoir à Beaussac

... **PNR des Monts d'Ardèche :** p.25

36. Le Moulin des Prats à Saint-Pierre de Colombier

... **PNR Oise – Pays de France :** p.25

37. Le Moulin des Planches à Gouvieux

... **PNR de Millevaches :** p.25

38. Puits à Chambéret

... **PNR du Haut-Languedoc :** p.26

39. Les lavoirs fontaines de Fraisse-sur-Agout

... **PNR des Boucles de la Seine :** p.26

40. Puits à Vieux-Port

... **PNR des Grands Causses :** p.27

41. Puits et lavogne de Veyreau

# ECONOMIE GENERALE DU DISPOSITIF

## I. Thématique retenue :

Sauvegarde et valorisation du patrimoine vernaculaire, public ou privé, lié à l'eau dans le territoire des parcs naturels régionaux :

- Lavoirs ;
- Moulins ;
- Equipements divers liés à l'utilisation de la force motrice de l'eau (roues de moulins, biefs, turbines, béliers...);
- Ponts et ponceaux ;
- Puits ;
- Fontaines.

## II. Maîtres d'ouvrage concernés :

- Communes ;
- EPCI (communautés de communes...);
- Associations ;
- Personnes physiques et sociétés bénéficiant de la transparence fiscale (SCI, GFR...)

## III. Conditions d'éligibilité au dispositif :

### 1) Dans tous les cas (projet public ou privé) :

- Visibilité de la voie publique et/ou possibilité de visite par le public ;
- Avis favorable du Parc Naturel Régional concerné.
- Les travaux de restauration ne doivent pas avoir débuté.

### 2) Pour les projets publics

- Organisation d'une souscription publique, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, ayant permis de réunir au moins 5 % du montant hors taxes des travaux. Cette condition est facultative pour les projets dont les montants de travaux sont inférieurs à 5 000 Euros ;
- Accord du SDAP sur le projet de restauration ;
- Un autofinancement minimal de 10% du montant hors taxes des travaux par le maître d'ouvrage.

### 3) Pour les projets privés (personnes physiques et sociétés bénéficiant de la transparence fiscale)

- Obtention du label de la Fondation du Patrimoine.
- Ne sont éligibles que les travaux portant sur des équipements liés à la force motrice de l'eau (ex: roues de moulins, biefs, turbines, béliers...). Un projet consistant à restaurer les façades ou la toiture d'un moulin n'est donc pas éligible au dispositif.
- Sont également éligibles au dispositif les projets de restauration de lavoirs, de puits ou encore de fontaines.

#### IV. Budget de l'opération :

70.000 € annuels pendant 3 ans (50 % Fondation VEOLIA – 50 % Fondation du Patrimoine sur successions en déshérence)

Ventilation (donnée à titre indicatif) :

- 40.000 € annuels pour les projets publics.
- 30.000 € annuels pour les projets privés.

#### V. Montant des subventions accordées :

Il sera déterminé au cas par cas par le Comité de sélection.

Le montant de la subvention sera modulé en fonction de différents critères : résultat financier de la souscription, charge nette du maître d'ouvrage, taille de la commune, importance des travaux...

##### 1) Projets privés

Aide plafonnée à 20% du coût TTC des travaux.

##### 2) Projets publics

Aide plafonnée à 20 % du coût hors taxes des travaux.

#### VI. Communication

Une plaque comportant les logos des trois partenaires (financée par la FPNRF sur l'aide à l'animation et à la promotion de l'opération apportée par la Fondation VEOLIA) sera apposée sur les édifices primés.

# RECAPITULATIF FINANCIER

## Projets soutenus lors de la commission de juin 2006 :

Lavoir de Bernet à Belin-Beliet (PNR des Landes de Gascogne) :	200 €
Moulin du Miellenot à Servance (PNR des Ballons des Vosges) :	11.000 €
Lavoir de Vachères (PNR du Lubéron) :	1.680 €
Moulin de la Fulie (PNR du Verdon) :	950 €

**TOTAL : 13.830 €**

## Projets soutenus lors de la commission de décembre 2006 :

La scierie Roux à La Tour d'Auvergne (PNR des Volcans d'Auvergne) :	13.250 €
Lavoir de Vert (PNR des Landes de Gascogne) :	400 €
Egayoir de Rambucourt (PNR de Lorraine) :	5.710 €
Moulin de Larrivour (PNR de la Forêt d'Orient) :	6.020 €
Lavoir à Chevreuse (PNR de la Vallée de Chevreuse) :	2.674 €
Petit pont à Chevreuse (PNR de la Vallée de Chevreuse) :	810 €
Lavoir Saint-Caprais (PNR du Vexin français) :	17.450 €
Puits de la Vilote (PNR Périgord Limousin) :	460 €
Moulin à Concremiers (PNR de la Brenne) :	2.770 €

**TOTAL : 49.544 €**

## Projets soutenus lors de la commission de juin 2007 :

Fontaine de Chaux des Crotenay (PNR du Haut-Jura) :	9.050 €
Pont du Chapy à Septmoncel (PNR du Haut-Jura) :	4.350 €
Lavoir des Fontaines d'Ozon à Huismes (PNR Loire-Anjou-Touraine) :	2.925 €
Lavoir de Jouy-les-Reims (PNR de la Montagne de Reims) :	2.510 €
Lavoirs de Vienne-en-Arthies (PNR du Vexin français) :	7.325 €
Moulin Teyssier (PNR des Monts d'Ardèche) :	4.400 €
Pont de la Rongère à La Thuile (PNR du Massif des Bauges) :	3.325 €
Lavoir de Mulhausen (PNR des Vosges du Nord) :	2.087 €

**TOTAL : 35.972 €**

## Projets soutenus lors de la commission de décembre 2007 :

Aqueduc du Couloubrier à Rustrel (PNR du Lubéron) :	15.000 €
Grand Pont de Seythenex (PNR du Massif des Bauges) :	15.000 €
Lavoir de Courgains (PNR de Normandie-Maine) :	1.200 €
Lavoir Sechoir de Chevreuse (PNR de la Vallée de Chevreuse) :	3.000 €
Moulin des Planches à Gouvieux (PNR Oise – Pays de France) :	4.000 €
Moulin de la Tranchère à Ceyrat (PNR des Volcans d'Auvergne) :	5.600 €

**TOTAL : 43.800 €**

**Projets soutenus lors de la commission de mars 2009 :**

Lavoir communal de Garein (PNR des Landes de Gascogne) :	2.000 €
Pont d'Anthony à Cézens (PNR des Volcans d'Auvergne) :	2.000 €
Lavoir communal de Bernécourt (PNR de Lorraine) :	8.000 €
Lavoir-fontaines de Fraisse-sur-Agout (PNR du Haut-Languedoc) :	5.000 €
Moulin de Schoenbourg (PNR des Vosges du Nord) :	2.100 €
Puits à Chamberet (PNR de Millevaches) :	1.050 €
Citerne et captages d'eau à La Rixouse (PNR du Haut-Jura) :	1.800 €

**TOTAL : 21.950 €**

**Projets soutenus lors de la commission de septembre 2009 :**

Pont de La Lèche à Pierrerue (PNR du Lubéron) :	4.465 €
Fontaine de l'Ange à Pertuis (PNR du Lubéron) :	5.600 €
Puits et lavogne de Veyreau (PNR des Grands Causses) :	6.000 €

**TOTAL : 16.065 €**

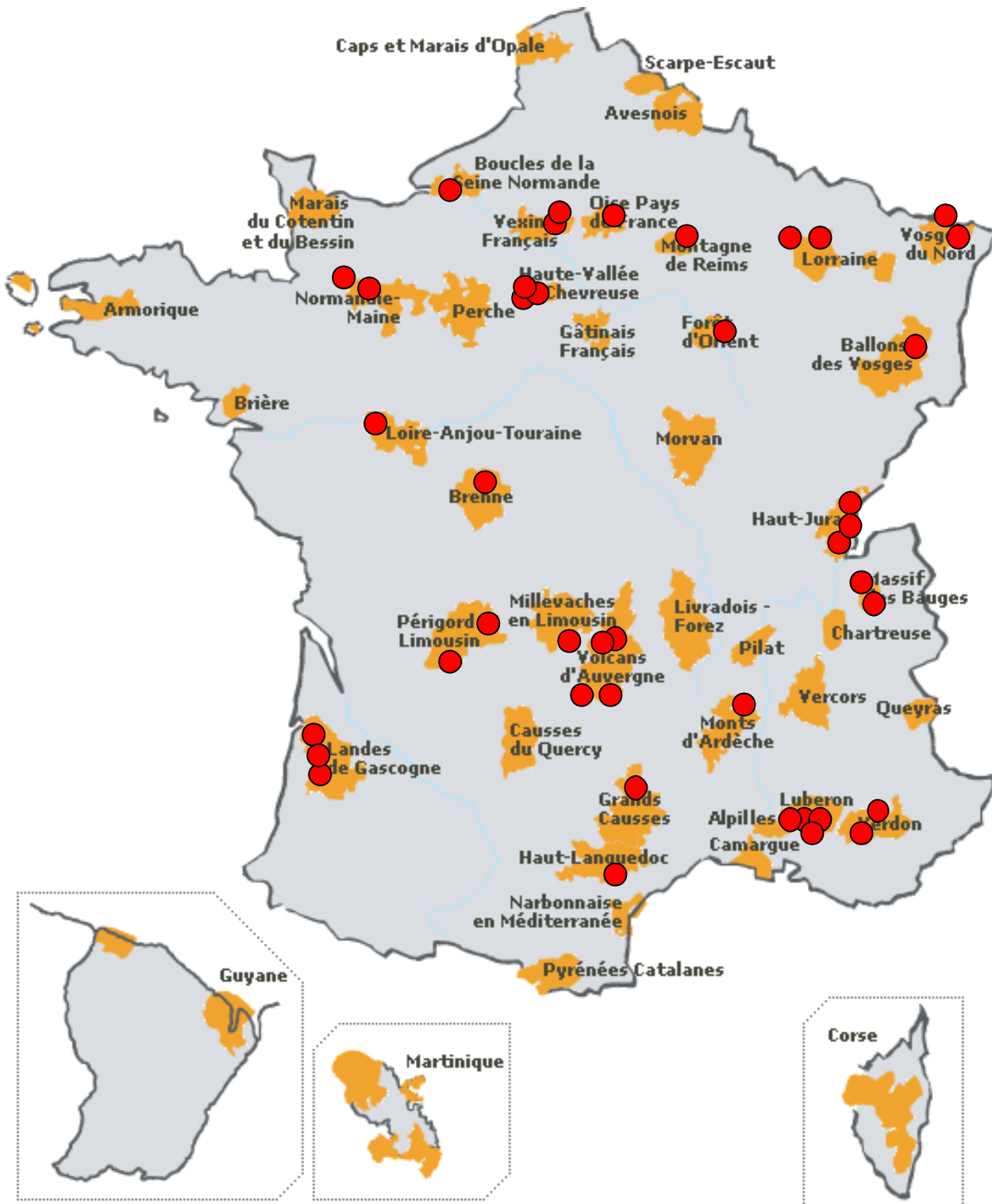
**Projets soutenus lors de la commission de février 2010 :**

Petit patrimoine lié à l'eau de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise (PNR des Volcans d'Auvergne) :	23.600 €
Grande Fontaine de Saint-Martin de Brômes (PNR du Verdon) :	2.900 €
Lavoir à Beaussac (PNR Périgord Limousin) :	2.000 €
Puits à Vieux-Port (PNR des Boucles de la Seine) :	300 €

**TOTAL : 28.800 €**

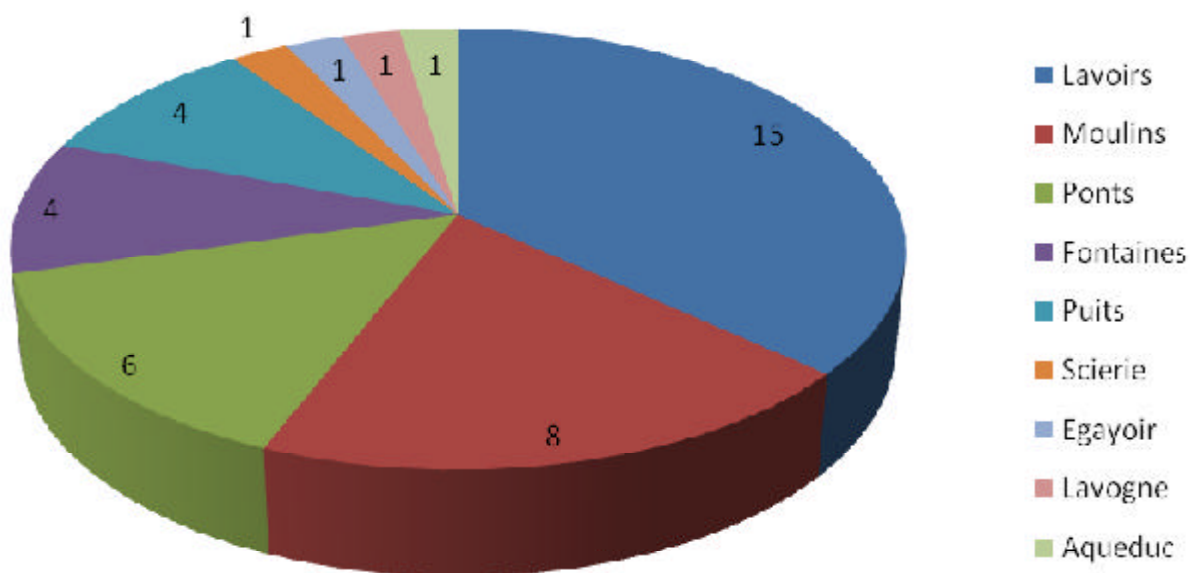
**Total engagé (2006-2010) : 210.000 €**

# LOCALISATION DES PROJETS SOUTENUS



## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROJETS SOUTENUS

- 41 projets soutenus répartis dans 22 Parcs Naturels Régionaux ;
- 25 de ces projets sont portés par des communes, 16 par des particuliers ;
- Nature des projets soutenus :



- Montant de travaux générés : 1.270.000 €
- Montant de subventions accordées : 210.000 € (16,5% du coût des travaux)

# LES PROJETS SOUTENUS

## PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

### 1. Le Lavoir de Vachères, Alpes-de-Haute-Provence (04)

Subvention accordée à la commune de Vachères : 1 680 € (10%)



Le lavoir se situe sur la place du village face à la Mairie. Il remonte à une date antérieure à 1806, année pendant laquelle des travaux de restauration sont effectués. La partie de la fontaine proprement dite est constituée de deux bassins creusés dans la pierre.

Pour rendre au lavoir son aspect d'origine, il a été décidé de remplacer les piliers existants par des piliers en pierre et la toiture par une charpente en bois (chêne ou mélèze) et une couverture de tuiles anciennes. Pour donner plus de cohésion à l'ensemble, un simple rehaussement du mur a été construit à la place des rambardes du mur nord.

### 2. Aqueduc du Couloubrier à Rustrel, Vaucluse (84)

Subvention accordée à la commune de Rustrel : 15.000 € (20%).



L'aqueduc de Couloubrier circule au cœur des anciennes carrières d'ocre de Rustrel dans le magnifique site naturel classé du colorado provençal. Datant vraisemblablement de la fin du XIXème siècle ou du tout début du XXème, il est constitué de chenaux en pierre de taille reposant sur des poteaux et murets de moellons maçonnés.

L'aqueduc se dégrade d'année en année. Or, la réfection de cet aqueduc est un élément important de la mise en valeur du colorado provençal et des sites ocriers de la région d'Apt.

### 3. Le Pont de La Lèche à Pierrerue, Hérault (34)

Subvention accordée à la commune de Pierrerue : 4.465 € (20%)



Le pont de la Lèche, qui enjambe le ruisseau de Pierrerue (appelé Riou au siècle dernier), est un monument chargé d'histoire.

Son existence est mentionnée le 9 novembre 1528 au sein d'un compte-rendu de conseil situé dans un registre conservé aux archives de la commune de Pierrerue.

Les inondations, qui ont eu lieu au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ont certainement emporté une partie ou la totalité du pont. En témoigne un autre compte-rendu de conseil, daté du 13 janvier 1647, demandant la reconstruction de l'ouvrage.

La structure actuelle du pont est relativement atypique car la technique de l'arche surbaissée daterait du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette caractéristique et l'appareil mis en œuvre (moellons irréguliers et pierres de taille aux arcs de tête) confirment la valeur patrimoniale exceptionnelle de ce pont.

Situé sur la voie impériale allant d'Avignon à Grenoble, son tablier large permet de penser que ce pont était particulièrement emprunté à une certaine époque.

Les travaux prévus consistent dans un premier temps à détruire les systèmes racinaires qui sont à l'origine des désordres constatés aujourd'hui sur l'édifice.

Viendront ensuite les travaux de maçonnerie, destinés à remonter les pierres déposées et consolider l'ensemble de l'ouvrage, en particulier la voûte susceptible de s'effondrer.

### 4. La Fontaine de l'Ange à Pertuis, Vaucluse (84)

Subvention accordée à la commune de Pertuis : 5.600 € (20%)



Un acte notarial daté du XVI<sup>e</sup> siècle mentionne deux fontaines (ou sources) à Pertuis au Moyen Age, l'une à l'extérieur de l'enceinte fortifiée et l'autre à l'intérieur des remparts qui devait alimenter la Fontaine de la place de l'Ange.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle l'eau étant insuffisante, l'abondante source de Viade (située entre Pertuis et la Tour d'Aigues) est captée pour l'alimentation des fontaines.

Il existe seulement quatre fontaines dans Pertuis, celle de la place de l'Ange, située au quartier Royère est au cœur de la cité, au centre de riches bâtiments, hôtels particuliers datant du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, construits et habités par des notables de l'époque.

La première fontaine de la place de l'Ange était composée d'une conque carrée. Un siècle plus tard, en 1620, le conseil de ville décide de la reconstruire sur un modèle de fontaine situé place de L'Horloge à Cucuron. Ce projet sera soumis à des maçons de Pertuis.

Le style de la Fontaine de l'Ange est caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle se compose d'un bassin octogonal, d'un vase antique godronné (forme ovale allongée) au centre, dont 4 mascarons, représentés auparavant par des mufles, déversent l'eau.

## PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

### 5. La scierie Roux, La Tour d'Auvergne, Puy de Dôme (63)

Subvention accordée à la commune de la Tour d'Auvergne : 13 250 € (20%).



La scierie Henri Roux est le vestige d'un ancien atelier artisanal de débits de grumes en poutres, planches...

Sur les pentes du Sancy les nombreux ruisseaux de la région de Sancy-Artense fournissent une énergie hydraulique conséquente. Sa particularité est l'utilisation de l'énergie hydraulique pour animer une scie verticale.

L'objectif est aujourd'hui de mettre cet ensemble âgé d'environ un siècle et demi en état de marche afin d'ajouter les bruits et les odeurs à la conservation d'un outil traditionnel.

Le site ombragé sera ensuite aménagé en point de détente pédagogique et ludique.



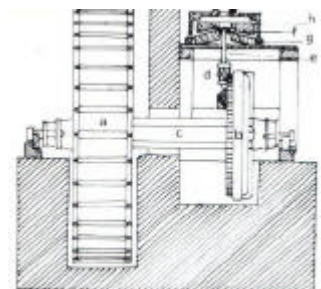
### 6. Moulin de la Tranchère à Ceyrat, Puy-du-Dôme (63)

Subvention accordée à l'Association ACMT : 5.600 € (15%).



Le moulin de la Tranchère est un témoin significatif de cette myriade de constructions agraires qui, jusqu'à la fin du XIXe siècle, ont utilisé les rivières. La restauration du moulin de la Tranchère s'inscrit dans le concept d'un parc à thème : « Le clos des Moulins » relatif à tous les procédés utilisés par l'homme depuis le néolithique pour écraser le grain et faire le pain. D'ores et déjà en 2003, une boulangerie d'époque romaine a été reconstituée (four et moulin à bras) et le bâtiment du Moulin de la Tranchère restauré.

Concernant le moulin, il s'agit de remettre en état la roue à augets et le mécanisme du moulin qui date de 1850. L'association a déjà réalisé la restauration du bâtiment.



## 7. Pont d'Anthony à Cézens, Cantal (15)

Subvention accordée à la commune de Cézens : 2.000 € (20%).



Situé sur l'ancien chemin qui reliait Saint-Flour à Aurillac dès le XVIIIème siècle, le pont d'Anthony est construit en pierre sèche et présente une seule arche en plein cintre, sans parapet. Les parties latérales de l'édifice sont en pierres taillées. Au fil du temps certaines d'entre elles ont été volées, d'autres ont simplement chuté dans la rivière. La clé de voûte en aval était sculptée, avec l'acronyme ou le blason des *de la Roche de Perpezat*.

La partie amont du pont est fissurée verticalement ; elle accuse une flèche et risque de tomber prochainement si des travaux ne sont pas engagés.

Le pont se situe sur un itinéraire de randonnée qui traverse d'autres villages et/ou ouvrages remarquables (Cussac, Pont Farin, Frescolanges, Paulhageol, Vigouroux, Pont de la Verguette, ...) et permet de franchir la Gazonne.

## 8. Patrimoine lié à l'eau de la Montagne Thiernoise, Puy-de-Dôme (63)

Subvention accordée à la commune de Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise (CCMT) : 23.600 € (15%)



La protection et la mise en valeur de l'environnement sont une des compétences de la CCMT. Aussi, l'inventaire du petit patrimoine réalisé durant l'été 2007 a permis de recenser l'existence de près de 700 éléments du petit patrimoine en Montagne Thiernoise.

Cet inventaire a ainsi permis de cibler les actions à mener, selon leurs urgences et selon l'impact qu'elles auront sur l'attrait du territoire. Les éléments sélectionnés sont visibles de la voie publique et leur réhabilitation vise à leur redonner une fonction sociale.

Seize sites sont concernés par ce programme, dont:

- A Celles-sur-Durolle : la fontaine communale à la Bergère, l'abreuvoir et le lavoir à Mallaret, la croix à Pradel ;
- A Chabreloche : le lavoir du bourg, le puits à Montsuchet ;
- A La Monnerie-le-Montel : la croix au Suchet, la croix à La Roullière ;
- A Palladuc : l'abreuvoir et le lavoir à Sous le Bost ;
- A Sainte-Agathe : l'abreuvoir et ses bacs à lait au Thuel, la fontaine à Raynaud ;
- A Saint-Victor-Montvianeix : la fontaine et la serve à Bancherel ;
- A Viscomtat : la croix à Grimond, la croix, le lavoir, la serve et l'abreuvoir au Grand Bois, le lavoir, la fontaine et l'abreuvoir à Mondière ;
- A Vollore-Montagne : le lavoir, l'abreuvoir et le four à pain à Fafournoux, le lavoir, l'abreuvoir et les cartes à lait à Bournier.

## PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

### 9. Restauration du lavoir de Vert, Landes (40)

Subvention accordée à la commune de Vert : 400 € (28%)



La commune de Vert attache une grande importance à la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et architectural. Après le lourd programme de conservation de son église et la réhabilitation de son four à pain et du fournil, elle a décidé de restaurer la couverture du lavoir : les tuiles faitières usées, de nombreuses tuiles canal cassées les bois de charpente exposés aux eaux pluviales. La réfection de cette couverture s'est imposée pour sauvegarder cet élément du petit patrimoine rural de Vert.

### 10. Lavoire de Bernet, Gironde (33)

Subvention accordée dans le cadre du dispositif : 200 € (10%)



Il s'agit d'un vaste lavoir de quartier datant du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sobre et de bel aspect, il possède une belle toiture en tuile canal girondine. Il accueille deux rangées de planches à laver. La construction est entièrement en bois.

Or la structure est très dégradée. Il a été décidé de restaurer la charpente, la couverture et les parois latérales du lavoir dans leurs dispositions d'origine et selon les mêmes techniques. Les pignons revêtus d'un bardage de bois seront restitués à l'identique. Des tuiles canal de réemploi seront utilisées et scellées au mortier de chaux. Les parties de bois subiront un brossage ou un remplacement en cas de dégradation trop importante.

### 11. Lavoire de Garein, Landes (40)

Subvention accordée à la commune de Garein : 2.000 € (20%)



Le lavoir de Garein est l'un des édifices vernaculaires qui témoignent des activités collectives de la commune. Encore fréquenté par certaines femmes qui y font la lessive familiale, il a gardé sa place dans la vie du bourg. Dénaturé par des travaux réalisés au cours des années 60, il mérite de retrouver son aspect originel pour s'inscrire dans la trame patrimoniale de la commune.

## PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE

### 12. L'égayoir de Rambucourt, Meuse (55)

Subvention accordée à la commune de Rambucourt : 5 710€ (15%)



L'égayoir est un terme provenant de Lorraine et qui désignait une mare creusée pour baigner les chevaux. Dans le cadre de son projet d'aménagement du cœur de village, la municipalité de Rambucourt a souhaité rénover l'égayoir, redécouvert à l'occasion de fouilles. Longtemps obstrué par des gravats, il a conservé son empierrement originel. Il sera bientôt remis en eau et protégé par un garde-corps métallique en « croix de Saint-André ».

Parallèlement, la façade et la toiture du lavoir seront restaurées, ainsi que les abreuvoirs, eux aussi retrouvés lors des fouilles. Enfin, un engazonnement du site sera réalisé afin de rendre le site son rôle de point de rencontre des habitants.

### 13. Lavoir de Bernécourt, Meurthe-et-Moselle (54)

Subvention accordée à la commune de Bernécourt : 8.000 € (19%)



Edifié en 1866 au centre du village où jaillit une source abondante, le lavoir de Bernécourt constitue sans aucun doute l'un des plus beaux exemples de lavoirs de cette époque dans l'arrondissement de Toul. Ses abords ont été remarquablement traités et sont régulièrement entretenus.

Implanté perpendiculairement à la route départementale, le bâtiment présente un pignon soigneusement composé permettant d'intégrer la surélévation de la partie centrale de la couverture. Une baie centrale en plein cintre avec clef assure le lien entre les modénatures. La surélévation de la partie centrale de la toiture

permet un éclairage latéral des 2 bassins. Cette recherche de luminosité rend compte du savoir technique des charpentiers et des préoccupations hygiéniques d'apport de lumière.

A l'extérieur, sur les côtés latéraux, la source alimente deux grandes auges en pierre utilisées à l'origine pour abreuver chevaux et bovins.

## PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA

### 14. Restauration de la «Fontaine Neuve », Chaux-des-Crotenay, Jura (39)

Subvention accordée à la commune de Chaux des Crotenay : 9.050 € (20%).



Cette fontaine lavoir du XIXème siècle capte une source de la combe du Gyps. Légèrement enfoncée dans la pente, elle tourne le dos aux vents froids et est également bien protégée de la pluie de l'ouest.

Cet édifice a subi de nombreuses modifications au fil du temps. En partenariat avec le PNR du Haut-Jura, la Commune décide de redonner à cette fontaine sa vocation première. Pour la mettre en valeur et restituer son aspect originel, les ajouts récents vont être dégagés, les parties détruites et endommagées seront reconstruites.

### 15. Restauration du Pont du Chapy à Septmoncel, Jura (39)

Subvention accordée à la commune de Septmoncel : 4.350 € (10%).



Le pont du Chapy se situe sur l'Étain au lieu-dit « Sous Follessard ». Comme son nom l'indique, il enjambe le ruisseau du Chapy pour desservir le hameau du même nom.

Pour assurer sa sauvegarde, il faudra traiter ses problèmes d'étanchéité, consolider sa voute par injection de béton et reprendre les parapets.

### 16. Restauration de captages d'eau à La Rixouse, Jura (39)

Subvention accordée à la commune de La Rixouse : 1.800 € (20%).



Les deux captages d'eau, situés à proximité du village, le long du chemin de randonnée, se répondent visuellement. Ils canalisent deux sources pour ensuite amener l'eau à un puits situé en aval. Leur époque de construction, vraisemblablement fin du XIXe, est peut être en lien avec le chantier de construction de la ligne Andelot-La Cluse.

Les deux autres ouvrages sont des puits communaux, situés aux Prés de la Rixouse, en bord de chemin de randonnées dans un environnement naturel. Tous deux sont voûtés.

## PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

### 17. Lavoir des Fontaines d'Ozon, Huismes, Indre-et-Loire (37)

Subvention accordée à la commune de Huismes : 2.930 € (20%).



Riche de sa diversité de paysages et de son patrimoine architectural, Huismes possède un petit patrimoine lié à un environnement de sources et de ruisseaux, tel le lavoir des Fontaines d'Ozon, construit en 1873 grâce à une somme de 4.100 Francs votés par le Conseil Municipal de l'époque. Ce dernier, alimenté par les sources du Douay, est niché dans un écrin de verdure à proximité de nombreuses cressonnières et du Manoir de l'Ermitage. L'état du site nécessite la restauration des bassins et du muret, ainsi que le remplacement de certaines ardoises.

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

### 18. Lavoir de Jouy-les-Reims, Marne (51)

Subvention accordée à la commune de Jouy-les-Reims : 2.510 € (20%).



Le lavoir communal de Jouy-les-Reims, encore alimenté aujourd'hui par des sources communales, a été construit à la fin du XIXème siècle (projet élaboré en 1875).

Nature des travaux envisagés : Réfection des façades, des piliers et de la charpente.

## PARC NATUREL REGIONAL DE NORMANDIE-MAINE

### 19. Lavoir de Courgains, Sarthe (72)

Subvention accordée à la commune de Courgains : 1.200 € (20%).



Ce lavoir est particulièrement intéressant du fait de son implantation au centre du village, de son positionnement encaissé en contrebas de la rue principale. Sa rareté de lavoir complètement fermé, son mur côté sud, construit en briques, rappellent toute une économie locale, aujourd'hui disparue.

Le lavoir nécessite des travaux tant pour sa toiture que pour les planchers et planches à laver ainsi que les enduits des murs.

## PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

### 20. Lavoirs de Vienne-en-Arthies, Val d'Oise (95)

Subvention accordée à la commune de Vienne-en-Arthies : 7.325 € (20%).



Une des richesses de Vienne en Arthies est constituée par ses nombreux cours d'eau, ou « rus » qui serpentent au cœur de ses vallées, alimentant à la fois moulins et lavoirs.

Ce petit patrimoine de proximité reste le témoignage du dur labeur des femmes d'autrefois, mais aussi des lieux de rencontre et de la vie sociale de ce village.

Les 3 lavoirs communaux, jusqu'aux années 50, ont souffert de l'usure du temps. La vétusté des toitures nécessitait une restauration. Le jointoiment des pierres a été refait à l'identique. Les vannes servant à réguler le niveau d'eau en fonction des besoins ont également été restaurées.

### 21. Le Lavoir Saint-Caprais à Grisy-les-Platres, Val d'Oise (95)

Subvention accordée à M. GIROUT : 17 450 € (20%)



Le lavoir Saint-Caprais, situé à l'écart du village, a plus de cent ans d'existence. Construit pour apporter un certain confort aux lavandières, il était à l'origine recouvert d'une toiture en tuiles plates, et construit en pierre et pavé. Aujourd'hui, il ne subsiste que les fondations et les bassins. Le lavoir menace de disparaître totalement du paysage.

Les travaux doivent permettre de rendre au lavoir son aspect d'origine et de le rendre accessible au public. La première étape consistera en la réfection du terrassement. Les bassins et murs seront ensuite restaurés et la charpente et la couverture seront reconstruites.

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE

### 22. Moulin à Concremiers, Indre (36)

Subvention accordée à Mme CORRE : 2 770 € (20%)



Ancien moulin à farine datant du 19<sup>ème</sup> siècle.

Le vannage présente des risques de rupture pouvant entraîner une dégradation des fondations du moulin ainsi qu'une brusque montée d'eau aux abords de l'aire de jeux publique.

## PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

### 23. Pont de La Rongère, La Thuile, Savoie (73)

Subvention accordée à la commune de La Thuile : 3.325 € (8%).



Ce pont en pierre qui enjambe La Ternèse s'est partiellement écroulé. Les piles sont sapées par l'eau et le parapet est extrêmement endommagé.

Pour l'instant il n'a pas été découvert d'archives relatives à la construction de ce pont, mais selon la mémoire collective, il serait très ancien (XVIIème siècle ?). Les habitants l'appellent le pont « François I<sup>er</sup> ».

Sa sauvegarde exige des travaux de mise en sécurité et la consolidation générale de l'ouvrage.

### 24. Grand Pont de Seythenex, Haute Savoie (74)

Subvention accordée à la commune de Seythenex : 15.000 € (21%).



Au cœur du pays de Faverges, le Grand Pont de Seythenex compte parmi les éléments remarquables du patrimoine touristique et culturel du canton. Constitué de 4 voûtes, long de 125, 40 mètres et haut de 53 mètres, il a été inauguré en 1912.

La qualité de sa construction permet d'envisager de façon réaliste des travaux de réhabilitation d'une durée de 3 ans, pour sa réouverture à la promenade piétonne dans un cadre valorisé.

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT

### 25. Moulin de Larrivour à Lusigny-sur-Barse, Aube (10)

Subvention accordée à la SCI du Petit Moulin : 6 020 € (20%)



Ce moulin faisait partie de l'Abbaye de Larrivour fondée en 1139.

Caractéristiques du moulin :

Murs en pan de bois et briques ;

Habillage en bardeaux de bois sur la façade Ouest ;

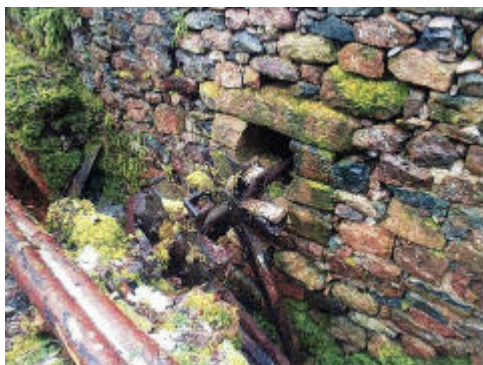
Soubassement en pierres apparentes ;

Toiture en ardoise ;

## PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

### 26. Le Moulin de Miellenot, Haute-Saône (70)

Subvention accordée à M. JEANROY : 11 000 € (20%)



Au « Droit de Miellenot » se tient un de ces innombrables moulins à eau qui parsèment notre campagne. Celui-ci est exceptionnel car il a conservé son mécanisme, endommagé certes, mais entier. Les travaux permettront de remettre le moulin en état de fonctionnement. Le mécanisme sera restauré lui permettant de retrouver sa fonction première.

La roue sera restituée sur son arbre mécanique. Les rouets et les arbres de transmission seront traités et les éléments métalliques seront déposés et remplacés à l'identique. Les éléments du bâti comprenant les poteaux et traverses soutenant les meules seront restaurés en chêne.

### 27. Le lavoir de Mulhausen, Bas-Rhin (67)

Subvention accordée à la commune de Mulhausen : 2.087 € (10%)



Le lavoir de Mulhausen est situé à l'entrée du village au bord de la rivière « Rothbach ». D'après le service de l'inventaire de la Région Alsace, il date du 19<sup>ème</sup> siècle et a été remanié au 20<sup>ème</sup> siècle. A l'origine, il était uniquement constitué d'un dallage en grès, non couvert. La charpente en et la couverture en tôle ont été mises en place après la seconde guerre mondiale.

Actuellement, le lavoir est vétuste et risque de disparaître si une importante restauration n'est pas entreprise par la commune.

### 28. Barrage de moulin à Schoenbourg, Bas-Rhin (67)

Subvention accordée à M. Brua : 2.100 € (19%)



Il s'agit ici de restaurer un barrage qui avait pour but de réguler le débit d'eau qui alimentait la roue d'un moulin à farine - « Langmartermuhle » - datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle et construit sur la Zinsel. Témoin du passé industriel de la région, le moulin a cessé son activité en 1924 et est utilisé depuis en tant qu'habitation.

Le barrage, composé de blocs de grès (dont certains sont tombés au fil du temps), est percé en deux endroits où ont été installées des vannes dans le but de réguler le débit d'écoulement de l'eau et donc la vitesse de rotation de la roue à aubes. Si les vannes et le barrage ne remplissent plus leur fonction initiale, ils restent

néanmoins importants puisqu'ils maintiennent un certain niveau d'eau permettant la pratique de la pêche en aval du barrage. Le projet consiste à restaurer le barrage à l'identique, en reprenant la maçonnerie de la digue et de la pente du déversoir.

## PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

### 29. Le Moulin de la Fulie, Alpes-de-Haute-Provence (04)

Subvention accordée à M. DURAND : 950 € (20%)



Le moulin de La Fulie, qui occupe le fond d'un de ces nombreux vallons de Provence, existait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle. Sa particularité : il n'utilise pas le système habituel de l'écluse barrant l'écoulement de la rivière. Ici un canal amène l'eau depuis un bassin de retenue situé en amont. L'eau captée est conduite vers le moulin dans une rigole qui suit les contours du relief. Arrivée au moulin, l'eau actionne la roue et entraîne les mécanismes. L'eau passe alors dans le bassin où les paysans lavent leurs grains. Elle regagne ensuite le ruisseau.

Le moulin de la Fulie doit être restauré. Son propriétaire souhaite de nouveau voir l'eau animer la roue. La prise d'eau, le canal, la roue et le bassin à grain font l'objet d'une réhabilitation.

### 30. La Grande Fontaine de Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence (04)

Subvention accordée à la commune de Saint-Martin-de-Brômes : 2.900 € (5%)



Lieu de vie incontestable, la fontaine de Saint-Martin de Brômes fait partie intégrante du patrimoine rural Saint-Martinois.

Cette fontaine a été implantée au cœur du village, sur une place où se trouvaient des cafés et des commerces. Si actuellement, elle fait partie du patrimoine rural, elle a contribué à la vie collective des villageois comme seul point d'approvisionnement en eau du village avant l'arrivée de l'eau dans les maisons au cours des années 1950. Jusqu'en 1912, date de la construction d'une autre fontaine dans le haut du village, c'était l'unique fontaine de Saint Martin de Brômes.

Le millésime inscrit sur le bulbe du bloc de distribution de l'eau date de la construction de cette fontaine (1845). Elle a joué un rôle certain dans l'embellissement du village. Plusieurs délibérations du Conseil Municipal attestent de l'attention portée à l'édifice, indispensable au quotidien des villageois, à travers l'entretien et les réfections des canalisations d'adduction d'eau réguliers.

Il s'agit d'une fontaine de prestige. Son bassin circulaire est formé par de grosses pierres assemblées. Au centre, le fût ou bloc de distribution d'eau est de section carré. Le calcaire déposé par l'eau couvre complètement ce fût central. Les cartes postales anciennes nous permettent de retrouver son architecture. Ce fût est surmonté par un très élégant bulbe millésimé du plus bel effet visuel. C'est le seul élément du bloc de distribution qui dépasse des concrétions de calcaire.

L'eau s'écoule dans le bassin depuis le bloc de distribution par quatre canons en métal très peu ouvragés.

Autour de la fontaine, les abords étaient aménagés par une calade contribuant à la salubrité de la place. Plusieurs ruelles débouchent à cette fontaine principale qui alimente un lavoir situé en contrebas et construit à partir de 1909.

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

### 31. Lavoir - séchoir à Chevreuse, Yvelines (78)

Subvention accordée à M. ROUSSE : 3.000 € (7%).



**Bâtiment d'un étage qui abrite, au niveau inférieur, un lavoir et, au niveau supérieur, une salle ayant servi de séchoir. Construction originale qui participe à l'intérêt de ce site. Toiture en ardoises, maçonnerie en pierres meulières.**

**Sa restauration implique des travaux au niveau de la toiture, des maçonneries et des menuiseries.**

### 32. Lavoir à Chevreuse, Yvelines (78)

Subvention accordée à M. BRODEUR : 2 674 € (20%)



**Le canal de l'Yvette, à Chevreuse, alimentait un moulin aujourd'hui disparu. Il longe des maisons d'habitation, la plupart des maisons ont été équipées de lavoirs particuliers. Le canal conserve l'appellation de « rivière aux tanneurs », qui rappelle les activités de tannerie, de corderie ou de vernissage qui s'étaient développés le long de son cours.**

**Datant du XIXe siècle, bâti en pierre et en briques, le lavoir fait parti de cet ensemble d'éléments du patrimoine que l'on découvre lors de la « promenade des petits ponts ».**

### 33. Petit Pont à Chevreuse, Yvelines (78)

Subvention accordée à M. DELAHAYE : 810 € (20%)



**Le canal de l'Yvette, ou « rivière aux tanneurs » à Chevreuse, alimentait un moulin aujourd'hui disparu. Les habitations et la majorité des jardins qui le bordent sont desservis par des passerelles.**

**La mise en place de ce pont semble antérieure à 1620. A l'origine, le bâtiment en bordure du canal occupait toute la largeur de la propriété. C'était une tannerie.**

**Aujourd'hui, il faudra mettre en sécurité le passage du pont. Travail de ferronnerie, qui permettra de placer des garde-corps de chaque côté du pont.**

## PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN

### 34. Puits de la Vilotte, Dordogne (24)

Subvention accordée à M. TABOURET : 460 € (20%)



AVANT



APRES

Puits typique du patrimoine rural, construit en pierres locales (granit gris). A l'origine sa couverture était en tuiles.

Le puits était en très mauvais état : le mur (ceinture) risquait de s'effondrer à tout moment et la couverture avait été refaite en tôles.

Au terme des travaux, le puits a retrouvé son aspect d'antan grâce à une reprise de la maçonnerie (rejointement), à la création d'une charpente, et la reprise de la couverture (tuiles plates).

### 35. Lavoir de Beaussac, Dordogne (24)

Subvention accordée à Mme Marie-Alix de LESTANG DE RINGERE : 2.175 € (20%)



Le village de Beaussac, situé dans le [Parc naturel régional Périgord Limousin](#), possède un riche patrimoine avec le château d'Aucors (15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle), le château de Bretanges (17<sup>ème</sup> siècle) ou encore l'église Saint-Etienne du 12<sup>ème</sup> siècle.

Son lavoir est situé en bordure d'une petite route communale et servait au 19<sup>ème</sup> siècle de lavoir pour le hameau de Bretanges et les autres hameaux voisins. Il pouvait accueillir une dizaine de lavandières. La source qui l'alimente est peu abondante mais constante.

Le bâtiment couvrant le lavoir est édifié en moellons de pierre calcaire blanchâtre posés à double parement et, pour les chainages d'angles, en pierres de taille calcaire biseautées. Le bassin rectangulaire est composé de pierres de taille calcaire blanchâtre à face supérieure oblique pour servir de pierre à laver.

Actuellement ce patrimoine est en état de dégradation avancé et ne fait l'objet d'aucune mise en valeur. La tempête de 1999 a effondré la toiture remplacée depuis par une tôle ondulée, et, a entraîné la dégradation des murs maçonnés. La végétation commence à envahir la structure et fragiliser l'ensemble.

Le projet vise à restaurer le lavoir et son bassin. La toiture sera reconstruite en tuiles canal, une partie des murs maçonnés remontée en moellons hourdés au mortier de chaux et l'autre partie consolidée. Le local en parpaing à proximité sera démoli pour permettre un retour à l'état d'origine de la structure et permettre sa mise en valeur. La pompe à bras sera également enlevée.

## PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

### 36. Moulin du Prat à Saint-Pierre de Colombier, Ardèche (07)

Subvention accordée à l'Indivision MONTECH-TEYSSIER : 4.400 € (19%).



Cet ancien moulin du XV<sup>ème</sup> siècle, haut de trois niveaux (salle de moulinage et cave au RDC, 2 niveaux d'habitation), nécessite une restauration de sa roue.

La bâtisse est construite avec des murs en granit et une charpente en châtaignier.

## PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

### 37. Moulin des Planches à Gouvieux, Oise (60)

Subvention accordée à M. DUVAL : 4.000 € (19%).



Ensemble comprenant un moulin et un lavoir construits au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur les bords de la Nonette. Possédant encore sa roue à aubes et les engrenages intérieurs, le moulin est un témoignage du patrimoine agricole de la région. Les trois vannes qui permettaient de régler le débit de l'eau existent toujours et font l'objet de la future restauration tout comme le lavoir situé en amont du moulin.

Sa restauration comprend la réparation du lavoir (toiture et maçonnerie) et des vannes.

## PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES

### 38. Puits à Chambéret, Corrèze (19)

Subvention accordée à M. et Mme REYNAUD : 1.050 € (20%).



Puits en pierre du pays limousin datant du XIX<sup>ème</sup> siècle avec un toit à deux pentes en ardoises cloutées. Témoignage du patrimoine vernaculaire de Corrèze, le puits fait partie d'une vaste ferme au cœur du village de Chambéret connu pour ses nombreuses sources.

## PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC

### 39. Lavoir-fontaines de Fraisse-sur-Agout, Hérault (60)

Subvention accordée à la Commune de Fraisse-sur-Agout : 5.000 € (12%).



Avant que le modernisme ne s'installe dans les campagnes, l'approvisionnement en eau était un enjeu vital. Fontaines et lavoirs ont joué un rôle fondamental d'utilité publique. Outre le souci de mettre l'eau à disposition du plus grand nombre, ils reflétaient une volonté de politique hygiéniste pour tenter de lutter contre les nombreuses épidémies (choléra, variole, typhoïde...).

Autrefois présents dans chaque hameau, il en subsiste peu aujourd'hui. Fraisse-sur-Agout a la chance d'avoir conservé 4 lavoirs-fontaines dans chacun de ses hameaux :

à Coustorgues, Flacheraud, Pomarede et Rescol, où ils sont chacun alimentés par une source. Reconstitués au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ces lavoirs communaux constituent des éléments importants du patrimoine communal.

*La commune a reçu en 2002 le Prix National de l'aménagement de l'espace rural, attribué par le Ministère de l'Agriculture et L'ONIFLHOR.*

## PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE

### 40. Puits à Vieux-Port, Eure (27)

Subvention accordée à la M. CAILLARD : 300 € (20%).



La propriété sur laquelle se trouve ce puits se situe sur un itinéraire touristique intitulé «La route des chaumières », très fréquenté par les habitants du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et les touristes. Sur cet itinéraire, la restauration d'un ouvrage similaire a été réalisée sur la commune de Vatteville-la-Rue.

Les matériaux mis en œuvre sur ce puits (chaume, bois, pierre) sont des matériaux locaux, dès lors les constructions s'intègrent parfaitement à l'environnement paysager, particulièrement remarquable sur la commune de Vieux-Port.

Cette construction s'apparente à des ouvrages similaires construits entre le 16<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> siècle.

## PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES

### 41. Puits et lavogne de Veyreau, Aveyron (12)

Subvention accordée à la Commune de Veyreau : 6.000 € (20%).



Le village de Veyreau (106 habitants) est situé à l'extrémité Sud du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses. Surplombant les gorges de la Jonte, il est implanté à 885 m d'altitude sur le Causse Noir, au sein d'un paysage alternant vastes étendues dégagées et boisements de pins. Le village possède un patrimoine riche caractéristique du causse: maisons caussenardes de qualité, ancien château, ancien couvent avec gouttières en pierre et citerne en pierre attenante, plusieurs citernes réparties dans le village, puits et lavogne communale, pigeonnier, croix à chaque entrée du bourg, nombreux murets en pierre sèches...

Le puits à restaurer fait partie du patrimoine vernaculaire lié à l'usage de l'eau dans le Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses. Il s'agit d'un puits à pompe accolé à une lavogne (mare établie sur une couche d'argile imperméable, destinée à faire converger les eaux de pluie pour abreuver les troupeaux de brebis. Ces points d'eau - de l'occitan *lavanha* mare - sont de toute première importance pour la conservation de la biodiversité sur les Causses, où le sol calcaire est perméable) bordée d'un muret en pierre. Il était encore utilisé par les habitants jusqu'à l'arrivée de l'eau courante dans le village, aux environs de 1965.

La localisation du puits et de lavogne de Veyreau n'est pas due au hasard. Située au creux d'une légère dépression argileuse (doline) qui borde le village au Sud-Ouest, la lavogne recueille ainsi les eaux de pluie par ruissellement et fait office de citerne naturelle. De plus la lavogne permet de récupérer l'eau du puits en cas de trop-plein.

Ce patrimoine lié à l'eau présente un intérêt tout particulier sur les causses, où les populations ont développé de savantes techniques pour exploiter l'eau si rare. En effet ces vastes plateaux calcaires ne retiennent pas l'eau, qui s'infiltré directement dans le sous-sol (relief karstique).

Le projet de restauration vise à reprendre la petite construction voûtée en pierre sèche, et à ajouter un abri couvert de lauzes calcaires au-dessus de la pompe. Les abords immédiats du puits et de la lavogne seront également traités (notamment reprise du muret de pierre).